



Procès-verbal

Comité de Direction Ligue Féminine de Handball

Jeudi 5 février 2009 au siège de la FFHB

Participants

Membres :

Représentants de la FFHB : Patricia SAURINA, *Présidente LFH* ; Philippe BANA, *DTN* ; Olivier KRUMBHOLZ, *Sélectionneur France A* ; Alexis MANOUVRIER, *personnalité qualifiée*

Représentants des clubs : Paul BOUGEANT, *Le Havre, Représentant Olivier GEBELIN Vice-Président LFH* ; Thierry WEIZMAN, *Metz* ; Michel AMICO, *Dijon* ; Michel GROULT, *Représentant Eric DELAMAIRE, Président Issy-les-Moulineaux.*

Représentante des arbitres : Odile MARCET

Représentant des entraîneurs : Arnaud GANDAIS, *Issy-les-Moulineaux*

Représentante des joueuses : Christine VANPARYS-TORRES, *Le Havre*

Excusée :

Olivier GEBELIN, *Vice-Président LFH, Nîmes*

Eric DELAMAIRE, *Issy-les-Moulineaux*

Invités :

Pour la FFHB : Cécile MANTEL, *responsable service juridique* ; Benoît LOSSET, *chargé de mission Marketing/Communication* ; Bastien EL GHOUZZI, *chargé de mission administratif*

Invités excusés pour la FFHB : Joël DELPLANQUE, *Président de la FFHB*, Alexis BERTIN, *responsable service Marketing/Communication*

Ordre du Jour

- Accueil des membres
- Approbation du PV du CoDir du 24 octobre 2008
- Règlement LFH 2008/2009 : modification réglementaire sur les qualifications en Challenge Cup
- Calendriers et Formules des Compétitions 2009/2010 : présentation des travaux du groupe de travail :
 - o Débat et validation de la formule et du calendrier du Championnat 2009-2010
 - o Formule et calendrier de la coupe de la ligue 2009-2010
- Etat des lieux des clubs visités par la cellule opérationnelle :
 - o Présentation et première analyse des problématiques et attentes des clubs
 - o Fiches de synthèse par clubs de LFH
- Développement du produit LFH
 - o Hymne : présentation du prestataire et de la version définitive



- Charte graphique : présentation des prestataires sélectionnés. Décisions à acter sur le choix du prestataire.
 - Site internet LFH : présentation de l'avancée des travaux
 - Coupe de la ligue 2009 :
 - présentation des dossiers de candidatures. Décisions à acter sur :
 1. Le choix de l'organisateur (Ligue ou Comité en liaison avec club).
 2. Le cas échéant, une prise en charge financière de la LFH
 3. Point sur l'attribution des lots ballons et tenues bénévoles.
 4. Le rôle de la LFH dans l'organisation de l'évènement.
 - Réalisation du tirage au sort (intégral) des ½ finales
 - Les « Etoiles du handball » :
 - présentation du cadre minimum de la soirée, imposée par la LFH.
 - présentation du mode de vote envisagé pour l'élection ainsi que de la récupération d'une base de données.
 - Présentation du mini-site internet « Etoiles du handball »
- Décisions à acter sur :
- La participation financière de la LFH à la soirée (montants, modalités)
- Avancée des travaux Dartfish.
- Réflexion sur la mise en place d'un groupe de travail sur un éventuel accord sectoriel dans le handball féminin.
- Proposition de diffusions TV championnat 2008/2009 : décisions à acter sur les matchs proposés par la cellule communication-marketing (2 diffusions restantes).
- Echancier des réunions institutionnelles LFH
- Questions diverses (notamment point sur l'indemnisation des arbitres, possibilité d'un ballon commun aux matchs LFH, point sur la situation l'environnement médical des joueuses)

I/ Accueil des participants 14h

Patricia Saurina accueille tous les participants, notamment Christine VANPARYS-TORRES et Michel GROULT dont c'est le premier Comité de Direction.

II/ Approbation du Procès Verbal du CoDir du 24/10/2008

Le procès verbal est validé à l'unanimité.

III/ Règlements LFH 2008/2009 : modification réglementaire sur les qualifications en Challenge Cup

Bastien EL GHOZZI explique qu'en l'état actuel des règlements, le 4^{ème} du championnat pourrait ne pas être européen alors que le 5^{ème} pourrait l'être. Par conséquent, il est proposé de modifier les règlements particuliers LFH-D1F et coupe de la Ligue féminine (respectivement articles 8.11.2



et 15.10) pour préciser que si le vainqueur de la coupe de la Ligue féminine 2008/2009 est également qualifié pour une coupe d'Europe au terme du championnat 2008/2009, c'est le 1er non qualifié au titre du championnat 2008/2009 qui sera qualifié en Coupe Challenge (C4).

Proposition validée à l'unanimité et applicable dès sa publication au bulletin officiel Handinfos.

IV/ Calendriers et formules des compétitions

Patricia SAURINA rappelle qu'une réunion du groupe de travail mis en place lors du dernier CoDir s'est tenue le lundi 22 décembre 2008 en présence de Daniel COSTANTINI, Olivier KRUMBHOLZ, Eric BARADAT, Olivier GEBELIN, Paul BOUGEANT, Arnaud GANDAIS, Frédéric BOUGEANT, Christine VANPARYS-TORRES, PASCAL BAUDE et Bastien EL GHOUZZI. Elle fait état de retours, dont elle a fait l'objet de la part de certains entraîneurs qui précisent que le calendrier proposé n'est pas conforme à ce qui avait été décidé lors de la réunion qui les avait rassemblés en amont du TIPIFF. En outre, deux questions font débat et sont soumises au Comité de Direction par Arnaud GANDAIS et Philippe BANA :

- Va-t-on jouer des play-offs ?
- Propose-t-on une date fin décembre que ce soit en championnat ou en coupe de la ligue ?

Un débat s'instaure sur ces 2 points. Il en ressort principalement que :

Il faut avoir préalablement une vision claire des semaines internationales pour les championnats du monde 2009 (très probablement repoussés d'une semaine) et pour la semaine de mai 2010.

Les finalités de la coupe de la ligue ne peuvent plus se tenir à la fin du mois de décembre si les championnats du monde sont effectivement décalés d'une semaine (fin envisagée le 20 décembre).

En outre, compte tenu de l'incertitude liée au nombre de clubs susceptibles d'être autorisés en LFH en 2009/2010 dans le respect du cahier des charges, il est nécessaire d'envisager des formules et des calendriers à 12, 10 voire 8 clubs.

Pour conclure le débat, il est convenu que le groupe de travail calendrier-compétition se réunira de nouveau le mardi 10 mars de 9h à 13h au siège de la FFHB, afin de travailler sur les 3 hypothèses de calendriers.

V/ Etat des lieux des clubs

Présentation par Bastien EL GHOUZZI des travaux effectués par la cellule administrative de la LFH : Cécile MANTEL, Bastien EL GHOUZZI

- Grille d'opportunité de développement des clubs de LFH
- Fiche synthétique de l'organisation de chaque club
- Présentation de données sur la LFH

Un débat s'ensuit sur la pertinence des documents et les données globales de la LFH.



VI/ Développement du produit LFH

1/ Hymne LFH

Une fois l'hymne écouté, Benoît LOSSET annonce que le devis proposé est de 3500€ TTC pour une cession des droits de 70 ans. Une version plus longue est à l'étude. Les Présidents de club soutiennent les travaux débutés en précisant que c'est la meilleure version qui leur a été présentée jusqu'à présent.

Le devis et la continuation des travaux sont approuvés à l'unanimité. L'objectif rappelé est un dévoilement de l'hymne lors des finalités coupe de la Ligue les 3 et 4 avril 2009.

2/ Charte graphique

Benoît LOSSET présente les différents projets proposés après les consultations effectuées. Globalement, le CoDir n'est pas satisfait des travaux rendus par les agences prestataires. L'orientation décidée est de garder l'ancien logo pour le moment. Néanmoins, l'agence créatrice de ce logo va être relancée pour une nouvelle proposition de charte graphique.

3/ Site Internet

Le cahier des charges technique est rédigé. Il reste à arrêter définitivement le mode de développement du site (interne via la mise à disposition d'un salarié fédéral, ou externe via un prestataire). En tout état de cause, si le passage par un prestataire extérieur était choisi, l'aspect graphique tournerait aux alentours de 6000€ tout comme l'alimentation annuelle du site. Soit un budget total de 12 000€. Une demande est faite par les présidents pour une projection du coût en année N+1.

VII/ Finalités de la Coupe de la ligue 2009

Le Comité de Direction analyse la candidature du comité de la Moselle avec comme organisateur support le club Metz Handball. Plusieurs difficultés sont mises en exergue :

- ½ finales à St Symphorien, gymnase de classe 2, donc hors cahier des charges, car les Arènes de Metz sont prises par un concert le vendredi 3 avril. Le Comité de Direction valide la possibilité de jouer les ½ finales sur un site différent de celui de la finale.
- Impossibilité de poser un revêtement de la gamme Gerflor pour la finale car le délai entre la fin du concert et la finale de la coupe de la ligue est trop court. Par conséquent, un tracé basket apparaîtra aussi sur le terrain parquet. Le Comité de Direction valide la possibilité de jouer sans l'installation d'un Gerflor.
- En anticipant sur la tenue de la soirée Etoiles du Handball le samedi 4 avril, l'organisateur fait la demande de prendre en charge les frais inhérents à la compétition du vendredi à la au samedi inclus au lieu du jeudi au vendredi. Le Comité de Direction valide cette demande.

Le Comité de Direction approuve la candidature du comité de Moselle avec le club de Metz Handball comme organisateur et confie à la présidente le soin de faire définitivement approuvée cette délégation par le prochain Bureau directeur de la FFHB.



Le tirage au sort de la coupe de la ligue est effectué. Les demi-finales verront s'opposer le 3 avril 2009 :

1/ Issy vs Le Havre à 18h

2/ Metz vs Fleury à 20h30

VIII/ Les Etoiles du Handball 2009

Affectation des charges financières

Le Comité de Direction valide la prise en charge par la LFH, pour la soirée du samedi 4 avril « Etoiles du Handball », du transport et de l'hébergement des nominées qui ne seraient pas à Metz avec leurs équipes. En revanche, la restauration est à la charge de l'organisateur. Par ailleurs, le CoDir valide la mise à disposition pour chaque club de la LFH, sauf Metz, de 3 places VIP pour la finale et pour la soirée à destination de partenaires ou d'élus. Tous les frais inhérents à cette mise à disposition de places et aux déplacements, aux hébergements et à la restauration (excepté le samedi soir) des invités restent à la charge du club concerné lui-même.

Par ailleurs, un tableau sera transmis à l'organisateur afin de définir exactement les frais incombant à la LFH, à l'organisateur et aux clubs directement.

Lieu de la soirée

Des demandes de réservation de salle sont actuellement en cours.

Présentation de la soirée

Odile Marcet, pilote du groupe de travail communication/marketing/événementiel, présente la liste des récompenses à pourvoir (chaque poste, meilleure joueuse française, meilleure joueuse étrangère, meilleur progression, meilleur entraîneur). De plus, il est validé que chaque club devra effectuer des interviews vidéos des joueuses nominées et les envoyer à la LFH, afin d'alimenter l'environnement vidéo de la soirée. Enfin, l'habillage choisi autour de la soirée est celui des étoiles ; le service vidéo de la FFHB, présent sur place, devrait par la suite produire un DVD de communication autour de l'évènement.

Jury de présélection

La constitution du Jury est validée par le Comité de Direction :

- Christine VANPARYS-TORRES, Représentante des joueuses au sein de la LFH
- Odile MARCET, Représentante des arbitres au sein de la LFH
- Patricia SAURINA, Présidente de la LFH
- Olivier KRUMBHOLZ, Sélectionneur Equipe de France A Féminine
- Eric BARADAT, Adjoint au sélectionneur Equipe de France A Féminine
- Arnaud GANDAIS, Représentant des Entraîneurs au sein de la LFH
- François DASRIAUX, Journaliste Handzone



La liste des nominées doit être rendu au 16/02/09



Communication et organisation du vote

Un mini-site internet sur la soirée et l'élection des Etoiles du Handball est en cours de création. Il permettra au public de voter pour les différentes récompenses.

IX/ Plateforme vidéo

Patricia SAURINA présente une analyse comparative qualitative effectuée par Eric BARADAT, très largement favorable au logiciel développé par la société Dartfish.

Les derniers devis de Dartfish sont présentés : le coût de stockage des vidéos à la charge de la LFH atteint 13 000€ environ par saison. Les clubs sont informés qu'ils resteront redevables d'un forfait de téléchargement des vidéos.

Bastien EL GHOUZZI sera chargé du montage du dossier de formation auprès des AGEFOS, en liaison avec Bruno ROLAND membre de la DTN chargé de la formation.

X/ Diffusions TV

Prochaines retransmissions prévues sur Sport+ :

- Nîmes – Dijon le we du 29 mars.
- Finale de coupe de la ligue le 4 avril
- Finale de la coupe de France le 2 ou 3 mai
- Metz – Le Havre le we du 24 mai

Philippe BANA se rapprochera de Sport+ pour connaître les créneaux horaires disponibles.

XI/ Questions Diverses

Echéances Institutionnelles

Le prochain CoDir est programmé lors des finalités de la coupe de France le 2-3 mai et un autre envisagé lors de la 1^{ère} quinzaine de juin

AG de la LFH : 2^{ème} quinzaine de juin

Concernant les échéances administratives pour la transmission par les clubs des contrats de joueuses (dans le cadre de la nouvelle procédure d'homologation) et plus généralement des documents relatifs au cahier des charges LFH, Cécile MANTEL doit se rapprocher de Paul BOUGEANT pour définir le calendrier et éventuellement raccourcir les échéances réglementaires actuellement fixées.

Budget

Seul le budget prévisionnel 2009 est présenté : il intègre une augmentation de la participation fédérale qui passe de 80 000€ à 120 000€.



Le compte de résultat 2008 sera produit au prochain CoDir, après validation définitive des comptes de l'exercice clos par les commissaires aux comptes de la FFHB.

Frais d'arbitrage

La proposition fédérale de revalorisation des indemnités d'arbitrage (championnat, coupes et match en semaine) est présentée et validée par le CoDir.

Environnement médical des joueuses

Patricia SAURINA évoque les réflexions entamées avec la Commission Médicale de la FFHB, notamment autour de la mise en place d'un règlement médical pour les clubs de LFH.

Accord sectoriel LFH

Des premières informations sont échangées concernant l'éventualité de discussions pour la mise en place d'accords sectoriels en LFH (employeurs/joueuses et employeurs/entraîneurs).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h10.

Patricia SAURINA
Présidente de la LFH